

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le pacte de compétitivité et de croissance et les PME, à Château-Renault (Indre-et-Loire) le 17 décembre 2012.

Merci d'abord pour votre accueil, cher Yvon GATTAZ,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les élus,
Messieurs les présidents,

Je suis venu en compagnie de deux ministres : la ministre « régionale de l'étape » mais également intéressée par les questions dont nous parlons car quel serait l'avenir de la Sécurité sociale s'il n'y a pas d'emplois ? et le ministre du Redressement productif, pleinement concerné par le sujet. Je suis venu à votre invitation parce que, recevant moi-même Yvon GATTAZ à l'Élysée, j'ai été saisi, je ne dis pas à la gorge, mais au moins par le veston, car il a une capacité de persuasion et de conviction. Il est remonté loin pour justifier l'opportunité de ma venue, il m'a rappelé ce qu'étaient ses rapports avec le Président François MITTERRAND, rapports faits à la fois de tumultes l'époque était propice et en même temps de confiance. Vous avez su, à cette période importante pour notre pays, trouver des compromis. Nous devons à chaque fois au-delà de nos sensibilités, de nos intérêts différents trouver la voie qui permet à la France de poursuivre son destin.

Votre invitation me fournit l'occasion de saluer une grande entreprise la vôtre, une grande réussite celle d'une famille, la famille GATTAZ qui depuis 60 ans permet de contribuer au dynamisme de l'économie française et celle d'une entreprise qui produit, exporte, innove, crée des emplois 2 500 salariés de Radiall qui participent tous à cette aventure collective dans des secteurs d'activité qui correspondent le plus à notre avenir : l'aéronautique, les télécommunications, le spatial, l'automobile. Vous participez donc à votre manière, chacun et chacune à votre place au redressement de notre pays.

Cette visite me permet aussi à travers vous, de saluer les PME et les ETI dont la famille GATTAZ s'est faite porte-parole avec un argument majeur : nous avons 4 000 ETI en France quand nos voisins allemands en ont le double. Ceci explique aussi que nos concurrents et amis allemands aient aussi une industrie supérieure au double de la nôtre, avec un excédent commercial quand nous avons un déficit.

L'objectif du Gouvernement est donc d'augmenter le nombre des ETI, de faire grossir les PME. Vous avez rappelé l'histoire de ce lieu même qui était une PME et qui, par vous, est devenue une ETI. La France ne retrouvera sa place dans la mondialisation que si elle est capable de s'appuyer sur ce réseau d'entreprises. C'est le sens du pacte de compétitivité et de croissance que le Gouvernement a présenté et que le Parlement va adopter dans les jours qui viennent.

Ce pacte permet de répondre aux quatre grandes questions que vous avez posées et qui étaient contenues dans les recommandations du rapport Gallois. « Gallois » : le nom maintenant est reconnu de tous. Je recevais, il y a quelques jours, la Présidente du Brésil qui m'a dit : « quest-ce donc le rapport Gallois, nous voulons aussi avoir notre rapport Gallois ! ». Nous avons donc déjà au moins exporté le rapport Gallois, ce qui n'est déjà pas mal ! Mais c'était aussi pour dire combien ces exigences de compétitivité sont maintenant partagées par des pays de tailles différentes et

... engagements de compétences sont maintenant partagés par des pays de toutes dimensions et qui veulent assoir leur capacité de produire.

Vous avez donc évoqué, Monsieur Pierre GATTAZ, d'abord la nécessité d'un cap industriel pour notre pays autour de filières d'excellence. Quest-ce que nous sommes capables de produire, nous, en France ? Ce constat je l'ai fait dès mon élection. Notre industrie n'a cessé de reculer depuis ces dernières années en tombant à 12% seulement de la production nationale contre 24% en Allemagne.

Ma volonté est donc que la France comme elle a su le faire dans le passé pour le nucléaire, les transports ferroviaires, l'aéronautique soit capable maintenant pour les 30 ans qui viennent de définir les secteurs d'excellence, là où l'on va être les meilleurs et que l'on sache y mettre tous les moyens nécessaires.

J'ai identifié trois domaines où nous pouvons, à condition de mobiliser tous les moyens, être les premiers de la classe. La transition énergétique, c'est-à-dire, tout ce qui va nous permettre d'adapter nos bâtiments, de changer nos modes de transport, nos réseaux d'énergie mais également de traiter nos déchets. Là, nous pouvons prendre de l'avance.

Deuxième domaine : la santé et l'économie du vivant au sens le plus large, c'est-à-dire le secteur du médicament que nous connaissons bien, les biotechnologies mais aussi la nutrition, l'agroalimentaire. Sur ces sujets, les attentes et les habitudes des consommateurs changent et nous devons nous y adapter en permanence.

Le troisième domaine qui correspond à ce que vous faites, c'est la technologie générique, c'est à dire les numériques, le secteur électronique, les télécoms, la « connecting », tout ce qui permet de relier les instruments les uns aux autres et d'aller plus vite.

C'est pourquoi, je veux résumer mon point de vue : il n'y a pas d'industries dépassées, il y a des technologies qui sont passées. Nous devons donc, à chaque étape, à chaque génération, inventer de nouvelles technologies pour garder et augmenter notre potentiel industriel.

Ces filières d'excellence telles que je les ai définies seront appuyées par la Banque publique d'investissement dont je vous annonce aujourd'hui le nom : BPI France. C'est simple : Banque publique d'investissement pour la France. Ce nouvel établissement ne devra pas simplement aider les entreprises dans leurs projets en même temps que le secteur bancaire. Ce nouvel établissement devra contribuer à appliquer la stratégie industrielle nationale. Non pas du haut, parce que je sais qu'ici vous vous méfiez du « colbertisme » - même si COLBERT était un grand ministre - mais c'est, je crois, du bas que nous devons porter les stratégies industrielles.

Quest-ce que nous sommes capables de faire ? Ce sont les entreprises qui vont nous le dire et nous, nous devons les appuyer avec les partenaires sociaux, avec les collectivités locales, et notamment la région, c'est-à-dire tous ceux qui concourent au développement du pays.

BPI France la banque publique d'investissement - pourra ainsi financer, garantir, investir en fonds propres pour l'innovation, pour l'exportation, pour l'emploi, avec une capacité d'intervention de plus de 40 milliards d'euros.

Voilà ce que nous avons à faire, non pas distribuer de l'argent, mais savoir exactement le cap que nous suivons.

De la même façon, ce qu'on appelle les pôles de compétitivité tout ce qui permet justement d'inventer les produits, de mobiliser les entreprises - seront évalués, concentrés, renforcés et les investissements à venir ceux qui avaient été mobilisés au cours du grand emprunt - seront très rapidement mis en place, beaucoup plus promptement qu'aujourd'hui.

La deuxième préoccupation que vous avez évoquée, c'est l'adaptation des entreprises à la mondialisation. Nous sommes dans une concurrence mondiale, vous-même vous nous rappelez que vous étiez installés sur d'autres zones que l'Europe parce que vous devez aller au plus près de vos clients. Et à l'inverse, nous sommes concurrencés nous aussi par des productions qui viennent de l'étranger, même si nous défendons la production nationale. Nous devons nous mettre en situation d'être compétitifs mais pas pour baisser les salaires, pas pour diminuer notre protection sociale. Dans quel pays serait-on ? Nous ne serions plus la France. Nous devons d'abord faire en sorte que nous modernisons notre marché du travail. C'est l'enjeu de la négociation qui est ouverte depuis déjà plusieurs semaines et qui n'est pas achevée.

J'ai dit quelle pouvait être historique, parce que si nous arrivons à lever les doubles peurs - celles dont vous avez parlé : la peur du salarié d'être licencié en cas de difficultés économiques et la peur de l'entrepreneur ou de l'employeur lorsqu'il embauche du personnel et qu'il ne sait pas de quoi demain sera fait. Si nous arrivons donc à donner plus de souplesse et plus de protection, plus de mobilité et en même temps plus de sécurité, alors la France pourra emmener ses salariés et ses entrepreneurs dans une perspective stable et solide. Je veux saluer les partenaires sociaux et je leur fais confiance. Je sais que c'est difficile de trouver l'équilibre et le compromis, mais s'ils y arrivent, ce sera effectivement historique.

Et puis, il y a les réglementations - vous ne me l'avez pas dit mais vous l'avez pensé tellement fort que je vous ai entendu -. Les chefs d'entreprises pensent qu'il y en a trop et les salariés pensent quelquefois qu'il n'y en a pas assez sur le plan du droit du travail ou de la protection sanitaire et les consommateurs veulent plus de sécurité pour l'environnement. L'idée même de réglementation n'est donc pas en cause.

En revanche, il y a un abus de réglementation, une superposition, une accumulation, une illisibilité, ce qui fait que même pour défendre ses droits, on ne sait plus exactement ce que l'on peut faire. Je propose donc ce qui était d'ailleurs contenu dans le rapport Gallois que toute nouvelle disposition législative ou réglementaire, toute nouvelle politique lancée par l'Etat sera désormais accompagnée d'une évaluation sur l'impact en matière de compétitivité et notamment pour les entreprises. Lorsque l'impact sera négatif, l'Etat devra compenser l'effet de cette législation.

De la même manière, je veux parler des services publics qui doivent eux-aussi être modernisés, utiliser davantage de moyens technologiques, faire jouer la concurrence et surtout aller vite, parce que l'entreprise elle est obligée d'aller vite. Tout à l'heure, Yvan GATTAZ disait cela s'est fait en un jour fallait-il encore avoir les fonds et il les avait mais cela se joue en un jour ! Et l'administration ne peut pas demander des semaines. Si nous étions capables de réaliser plus vite des projets, ce serait autant de plus pour la croissance et pour l'emploi. Voilà, nous allons nous permettre ensemble entreprises et administrations d'être plus souples, plus sûrs et plus rapides.

Vous m'avez posé une question sur la compétitivité et notamment les coûts : coût du travail, mais aussi coût du capital l'accès au crédit coût de l'énergie nous devons réussir cette transition énergétique si nous voulons assurer des prix les plus bas possibles pour l'approvisionnement des entreprises le coût des services, donc les politiques de concurrence.

Puisque vous parlez de coût du travail, parlons-en ! Ce ne sont pas les salaires qui sont en cause et on le sait bien, Marisol TOURAINE pourrait y revenir c'est le financement de la protection sociale, puisqu'il est entièrement basé sur l'emploi.

Alors plutôt que de faire de grands changements qui auraient pris beaucoup de temps, j'ai décidé de mettre en place le crédit-impôts-compétitivité-emploi. C'est un mécanisme très simple qui fait que désormais une partie de la masse salariale sera remboursée par l'Etat pour l'impôt sur les sociétés. Pour l'année 2013, il y aura donc moins d'impôts sur les sociétés dès lors que les entreprises garderont leurs effectifs, voir même embaucheront. Le lien est donc direct entre emploi et baisse de l'impôt sur les sociétés. Cela se fera automatiquement, sans qu'il soit besoin de changer les feuilles de paye ou toute autre difficulté administrative souvent rédhibitoire. Cela se fera pour l'emploi, pour l'embauche. Ce sera un mécanisme puissant - 20 milliards de euros en deux ans -. Et cela viendra mécaniquement en déduction dès 2013, donc rapidement. Efficace, puissant, rapide et simple. Souvent quand je visite des entreprises et ici c'est encore le cas on me dit « gardez le crédit impôts-recherche parce que c'est simple ». Et bien nous avons créé un crédit impôt-emploi-croissance sur le même mode que le crédit impôt-recherche. A propos de ce dernier, nous avons décidé de l'élargir aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire pour que l'innovation soit également encouragée.

En matière de compétitivité il n'y a pas que l'innovation économique, les seuls aspects de coût du travail, du capital, de l'énergie. Il y a aussi l'imagination humaine et si je suis venu ici dans cette entreprise, c'est parce que vous avez été capables d'associer la participation des salariés à la performance de l'entreprise - avec votre vocabulaire très particulier et je ne sais pas si est parlé comme cela à Château-Renault - : « ligne manu-facturing », ce qui est tout simplement en

français le fait d'associer les salariés à la décision et lorsqu'ils ont une idée, de pouvoir la livrer à travers des affichages et cela permet d'améliorer la performance. J'espère qu'ils en sont récompensés sur le plan financier - mais ils en parleront - parce que c'est aussi la participation aux décisions et aux résultats. Je suis favorable à la participation parce que je considère que c'est bien pour emmener une collectivité du travail, sans que cela pèse bien sûr sur les salaires. Le dernier sujet : « la sérénité fiscale ». Vous avez choisi votre jour pour en parler ! Mais le mot sérénité convient bien, parce que ce n'est pas pour mettre en cause l'équité fiscale que vous êtes vous-même mobilisé. Ici nous sommes pour la justice fiscale : il est normal que celles et ceux qui ont le plus payent davantage. Mais ce que vous vouliez dire par sérénité fiscale, c'était la stabilité fiscale.

Alors un mot d'abord c'est vrai pour ceux à qui il est demandé beaucoup dans cette période de difficultés économiques et de redressement où nous devons réduire le déficit, désendetter le pays et bien plutôt que de blâmer tel ou tel, je veux saluer le mérite de ceux qui ont certes beaucoup, mais qui acceptent de payer leurs impôts en France, de produire en France, de faire travailler en France et de servir leur pays. C'est ceux-là auxquels il faut s'adresser, en leur disant merci pour cette conception patriotique, parce que nous avons besoin de tout le monde dans cette période : des salariés, des actionnaires, des dirigeants, de tous ceux qui ont envie que leur pays soit fort et soit juste.

Mais puisque vous me parlez de stabilité fiscale, je suis venu prendre des engagements ici à Château-Renault.

D'abord pour dire que le niveau des prélèvements doit être maîtrisé et qu'à l'avenir pour réduire le déficit il faudra continuer jusqu'en 2017 il sera demandé des économies aux administrations et pas d'impôts nouveaux pour les français. Il y aura donc cet effort à engager pour mieux dépenser et parfois moins et pour que nous puissions limiter le niveau des prélèvements et notamment ceux des ménages sans que cela puisse peser sur les entreprises.

La deuxième annonce que je voulais faire c'est celle de la stabilité de cinq prélèvements, auxquels vous êtes très attaché. C'est-à-dire tous les prélèvements qui concernent les PME et les Entreprises de Taille Intermédiaire : le crédit d'impôts-recherche qui sera pérennisé tout le quinquennat, la contribution économique territoriale c'est le nouveau mot pour dire taxe professionnelle 65 modifications en 35 ans, eh bien pendant les cinq prochaines années, il n'y en aura plus une. Je ne me pose pas la question de savoir si cet impôt est bon ou mauvais et il est là, il concerne les entreprises et elles doivent maintenant savoir quelle est la donne qui leur est faite. Le troisième impôt qui ne changera pas, ce sont tous les dispositifs en faveur de l'investissement dans les PME, aussi bien pour l'impôt sur la fortune que pour l'impôt sur le revenu, le régime des pactes d'actionnaires favorisant la détention et la transmission, ce que l'on appelle la Loi Dutreil et ce point-là est très cher au Président Gattaz. Cela fait à peu près 20 ans que je le connais et cela fait 20 ans qu'il me dit qu'il ne faut pas y toucher. Eh bien nous n'y toucherons pas parce que c'est un élément très important pour la transmission d'entreprises. Et enfin, nous maintiendrons les incitations aux jeunes entreprises innovantes.

Voilà ce que j'étais venu vous dire aujourd'hui.

La reconquête de la compétitivité et de la croissance exige deux grandes qualités pour notre pays. D'abord la persévérance, parce que les résultats prendront du temps. Je préfère le dire avant qu'on ait retrouvé le chemin de l'emploi et de l'investissement, que les décisions fassent connaître tous leurs effets, il faut du temps. Toute l'année 2013 devra être consacrée à cela et aucun temps ne sera perdu, pas davantage en 2013 que nous n'en avons perdu en 2012. Pendant 6 mois nous avons fait des réformes importantes, nous continuerons en 2013.

La deuxième qualité qui est la nôtre et qui est indispensable, c'est le rassemblement, parce que nous avons besoin de tous pour que les efforts soient partagés, pour que chacun soit à sa place, les entrepreneurs, les salariés, les consommateurs, les pouvoirs publics et comprennent le sens de ce que nous voulons faire.

Je veux être confiant pour l'avenir, j'ai deux convictions fortes :

La première, c'est que nous sommes en train de sortir de la crise, d'abord celle de la zone euro qui nous a pendant des années handicapés, alourdis, où on se posait la question de savoir si tel

qu'on nous a, pendant des années, manipulés, abusés, ce qui pose la question de savoir si tel ou tel pays allait sortir de la zone euro. Aujourd'hui, les taux d'intérêt en France sont les plus bas de notre histoire. Nous avons chassé tous les éléments de spéculation et les capitaux reviennent pour placer leurs fonds ici en France.

Deuxième conviction, la France dispose de nombreux atouts et je viens en avoir encore la preuve, de capacités d'invention, de mobilisation des salariés, de savoir-faire, d'innovation. Pour cela, nous avons besoin d'entreprises, de PME, d'entreprises de taille intermédiaire -comme Radiall - mais nous devons aussi les faire travailler ensemble ces entreprises, avec les grandes pour l'exportation, avec les banques pour les fonds propres, avec les donneurs d'ordres pour que les sous-traitants ne soient des variables d'ajustement et pour que nous puissions aussi faciliter la création d'entreprises.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement, avec le ministre du Redressement productif, organisera des Assises de l'entrepreneuriat au premier trimestre 2013, avec la volonté de faire découvrir les métiers industriels aux jeunes, de diffuser les technologies, d'élever le niveau des qualifications et de promouvoir l'entreprise.

Merci pour cette belle illustration parce que vous êtes un symbole ici, symbole des entreprises de taille intermédiaire, symbole des technologies d'avenir, symbole de la participation des salariés, symbole aussi de l'entreprise familiale parce que nous avons besoin d'entrepreneurs qui restent en famille, c'est-à-dire qui permettent de génération en génération nous en avons là l'illustration qu'il y ait une suite. Quand on voit le nombre de fonds d'investissement qui viennent prendre des entreprises parce qu'on n'a pas réussi la transmission, c'est une perte, c'est une perte de savoir-faire, c'est une perte de localisation, parce qu'à un moment l'entreprise est transférée.

Je voulais vous dire merci, merci pour ce que vous avez fait, de génération en génération, et merci pour ce que vous allez faire, ou plus exactement, ce que nous allons faire ensemble.

S'il y a un beau symbole, c'est de dire que nous devons rester connectés.